

Un pied à la rue, un pied en logement

Saisir dans l'intervention ce que signifie « avoir un toit »

— Résumé —

Ce texte fait partie d'une banque de 50 récits de pratiques d'intervention en itinérance qui ont été réalisés avec quatre *Équipes Itinérance* du Québec (Hurtubise et Babin, 2010) et les trois équipes cliniques du projet *Chez soi* à Montréal (Hurtubise et Rose, 2013).

Ce récit relate différentes stratégies d'intervention pour soutenir des personnes qui « magasinent » la vie en logement et pour qui l'appartement sera a priori davantage perçu comme un abri qu'un milieu de vie. Certaines personnes emporteront la rue en appartement, au moins en partie, et continueront à s'identifier davantage à une culture de la rue et au mode de vie qui y est associé. Au-delà de l'acquisition des habiletés pour vivre en logement, il va s'agir plus fondamentalement d'accompagner l'appropriation d'un habitat dans ses dimensions symboliques et identitaires.

Les intervenants de l'équipe SIM racontent ici les suivis auprès de deux hommes dont l'identité est intimement liée à la vie à la rue et qui hésitent à intégrer un logement: ils ont un vaste réseau à la rue, ils y sont connus et participent à des projets où leur statut comme itinérant est valorisé. Dans le cadre de ces suivis, l'équipe va reconnaître les valeurs et les modes de vie de ces deux hommes et les accompagner dans leur appropriation des lieux, à mi-chemin entre la rue et le logement. Il s'agira de suivre leurs allées et venues, et de se servir des emménagements, des retours à la rue et des relogements pour faire des pas avec eux.

« Sa vie à la rue est structurée. Alors que le logement représente pour lui beaucoup de contraintes, de responsabilités, une perte d'identité et la peur du rejet. »

Équipe SIM CSSS J-M, Projet Chez soi



tamusic, 2013. Certains droits réservés. CC

ABRI OU MILIEU DE VIE?

Yvon, 53 ans, vit dans la rue depuis plus de trente ans lorsqu'il est recruté au projet Chez soi. Il sait s'organiser dans la rue et connaît bien les ressources qui s'adressent aux personnes en situation d'itinérance. Il peint, joue de l'harmonica et participe à divers projets culturels. Il voyage dans des ressources d'hébergement ailleurs au Canada. Dans le cadre du projet Chez soi, il emménage pour la première fois de sa vie adulte dans un logement. L'équipe va l'accompagner dans ses apprentissages, évaluant son intégration à ce nouveau mode de vie à la mesure de son parcours, de ses valeurs et de ses aspirations.

Yvon a toujours vécu à la rue. Il a vécu son enfance dans des foyers pour jeunes et il s'est retrouvé dans les rues de Montréal à sa majorité. Il a un historique médical de nombreuses psychoses toxiques, mais à son entrée au projet Chez soi, il ne consomme plus activement. Il a passé 35 ans de sa vie dans les rues du centre-ville et il est bien ancré dans le milieu de la rue. Sa vie est là. Il pourrait faire office de guide touristique de l'itinérance! Yvon est un nomade, débrouillard et organisé. Il gère son argent, il

fait même des économies, il a des projets. Il s'habille bien, il mange bien, sa santé est bonne. Yvon est souriant avec tout le monde. Il a un bon réseau, des amis. Il connaît des ressources en itinérance un peu partout au Canada et il y est le bienvenu. Il est très valorisé dans son statut et son art : il fait des entrevues, participe à des films. Il n'y a pas d'appel de la police, il ne se bat pas, il est pacifique.

Il hésitait à emménager en appartement, craignant de perdre ses amis de la rue, d'être stigmatisé. **Afin de ne pas le déraciner de son milieu et de ses repères, nous avons proposé à Yvon un appartement au cœur du centre-ville, à quelques pas des ressources qu'il fréquente.** Pour lui, c'était le meilleur des deux mondes : il ne dormait plus à la rue et il était à vingt minutes à pied d'à peu près toutes les ressources. Après quelques mois en appartement, il n'y a rien dans son réfrigérateur : Yvon mange dans les ressources, qui demeurent son cadre de référence. Il était un peu mal à l'aise lorsqu'il m'a dit :

- Si tu regardes, il n'y a pas grand-chose dans mon frigo.
- Manges-tu tous les jours?
- Oui, dans les ressources.
- Alors, tout va bien.

Il a été surpris. Il s'attendait peut-être à devoir se justifier. **Notre travail ne consiste pas à lui dire comment vivre en appartement. Nous nous assurons qu'il réponde à ses besoins.** Pour Yvon, l'appartement sert essentiellement à dormir. Il peut partir et revenir n'importe quand. Cela dit, il a investi son logement, il l'a aménagé, il l'a entretenu. Il a accroché une photo de lui au mur. Il a acheté un ordinateur. Il a payé les premiers mois de loyer, il était content de nous montrer son reçu. Il a fait son bout de chemin.

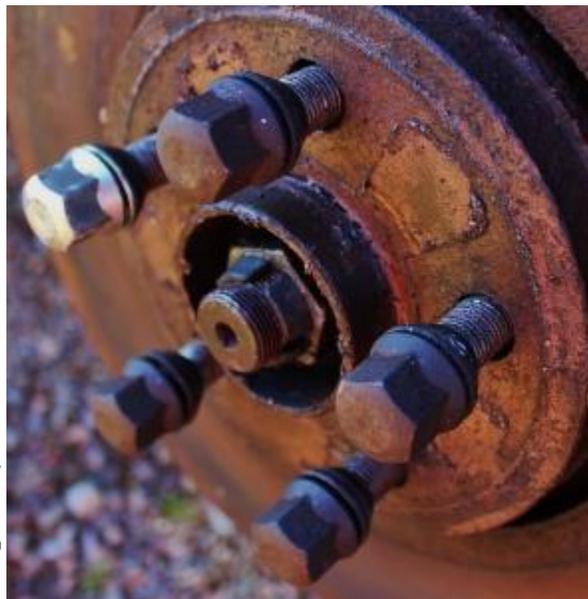
Nous lui avons proposé divers accompagnements, et la plupart du temps il préfère se débrouiller seul, sauf lorsqu'il a des démarches administratives à faire, qui tendent à le rendre très nerveux.

Rester là à travers les allers-retours à la rue

En logement apparaissent des difficultés qui étaient peu visibles lorsqu'Yvon vivait à la rue. Ce dernier va par ailleurs découvrir les « risques cachés » du logement, qui apparaissent parfois subjectivement plus dérangeants que les risques de la rue. Il retournera à la rue. Un certain temps sera nécessaire à l'équipe pour apprendre à le connaître et comprendre le sens qu'il accorde au logement. C'est à travers la création du lien et la réalisation de certaines démarches qu'il sera possible d'accompagner Yvon une seconde fois vers le logement.

En appartement, nous avons constaté qu'Yvon a une compréhension limitée des choses. Il supporte mal la pression de l'entourage et les rapports d'autorité. Il a vécu de l'intimidation de la part de la gestionnaire de l'immeuble qui lui interdisait de recevoir des visiteurs et il n'a pas voulu que nous l'accompagnions pour défendre ses droits. Pour lui, ça passe ou ça casse. Il a préféré quitter son appartement plutôt que de faire face à la gestionnaire. Pendant un mois, nous l'avons perdu de vue, puis il est retourné chez lui.

Un deuxième incident a eu lieu quelques mois plus tard. Il s'était rendu à la banque pour retirer de l'argent. Les commis ne le reconnaissaient pas avec sa longue barbe et il n'a pas pu encaisser son chèque d'aide sociale. Il ne voulait pas se raser parce qu'il devait prochainement jouer dans un film. Se voyant désormais sans revenu, il a offert son appartement à un homme rencontré sur la rue : « Prends mon logement, je n'ai pas d'argent pour le payer. Je pars à Matane. » C'est ce que nous avons appris quatre mois plus tard.



goldleab, 2013. Certains droits réservés. CC

Quand il est revenu à Montréal, nous l'avons informé de ce qui s'était passé dans son logement. Il a accepté d'aller voir l'appartement et il a constaté les dégâts causés par la personne à qui il avait laissé les clefs. Il a récupéré quelques papiers pour ses impôts, puis il a dit vouloir se débarrasser de tout et il a signé la résiliation de bail. Yvon a trouvé qu'il était dommage que les lieux soient dans un tel état, mais il se trouvait néanmoins généreux d'avoir aidé un jeune homme à la rue. Nous lui avons expliqué que s'il avait résilié son bail, il

n'aurait pas eu tous ces loyers en retard. Ça lui aurait évité de perdre ses effets personnels, ses meubles, son téléviseur et son ordinateur. Cela lui aurait évité des ennuis à lui, ainsi qu'à l'équipe et au concierge.

Le fait d'avoir une cohorte fixe dans le cadre d'un projet de recherche et d'intervention constitue un contexte favorable pour être toujours disponible lorsque la personne est prête.

La porte a toujours été ouverte

pour Yvon. Dans la plupart des services, on ferme le dossier lorsque la personne ne se présente pas à ses rendez-vous. De plus, la beauté d'une équipe SIM itinérance, c'est d'être en lien avec divers partenaires sur le terrain et de garder nos filets de communication. Nous avons des nouvelles d'Yvon.

C'est alors qu'une intervenante dans l'équipe a pris la direction clinique de ce suivi. En rencontrant Yvon, elle lui a dit : « *Tu m'intrigues, où est-ce que tu te tiens?* » Pour apprendre à le connaître, elle est allée à sa rencontre dans divers lieux qu'il fréquente. Et nous n'avons pas reparlé du logement tout de suite. Ce n'est pas une priorité pour lui. Yvon vit dans l'action, beaucoup à travers son art. Il est sans domicile fixe, mais il ne traîne pas pendant la journée, il a toujours diverses activités. La rue, c'est sa communauté. **Nous avons créé un lien en allant là où il est, dans les ressources où il fait de l'art, en allant voir le vernissage de ses toiles. C'était de s'intéresser à lui.** Tout en introduisant parfois dans la conversation :

« tu vis où en ce moment? Est-ce que tu es fatigué? On pourrait te trouver un logement. »

Nous l'avons rattaché par le relationnel et par des démarches : refaire la demande pour sa carte RAMQ perdue, pour obtenir à nouveau l'aide sociale. On a travaillé à son rythme. On a passé de bons moments avec lui. Nous avons eu accès à une partie de son histoire. Il n'a pas eu une vie facile. Il a vécu dans des appartements supervisés, il a été pris en charge par la psychiatrie et il a pris la poudre d'escampette lorsqu'il a pu. La rue est vite devenue une option pour lui. Yvon a tellement d'habiletés sociales, qu'on peut oublier qu'il a des besoins.

Il est intéressant de voir comment il est arrivé à se construire à travers tout ça. Sa vie à la rue est très structurée. Elle lui confère beaucoup d'autonomie et de liberté. Il peut vivre dans l'ici et le maintenant, sans responsabilité. Il n'y a pas de résolution de problème, il n'a pas à chercher de solutions. Au quotidien, il a plein d'habiletés. Il connaît divers lieux où dormir, il est très organisé, il est informé de ce qui s'y passe. Il a un beau vernis qui contraste avec une certaine pauvreté intérieure. Yvon a une compréhension limitée de certaines choses.

Lire, compter, c'est difficile. Probablement qu'il a une légère déficience qui s'exprime par une rigidité de la pensée. La résolution de problème s'avère pour lui très difficile. C'est difficile pour lui de retenir de nouvelles informations, difficile également de s'orienter. Il a très peu d'autocritique. Il n'a pas les bons mots, il faut beaucoup de temps pour comprendre ce qu'il dit. Il faut passer du temps avec lui pour comprendre ce qu'il demande, ce qu'il désire. Il te donne un papier et il faut que tu cherches pourquoi et ce qu'il veut que tu fasses avec ça. Il sent vite le rejet, il se sent vite incompris. Il est très difficile de le rassurer. Il a une pensée tangentielle où les idées sont un peu mêlées, elles ne sont pas interreliées.

S'il a construit de bons points de repère dans la rue au fil des années, lorsqu'il se retrouve dans un nouvel endroit, par exemple un hôpital, il ne sait pas où aller et il ne demandera pas de l'aide. Il est difficile de faire de la psychoéducation avec lui, car il a des idées très arrêtées. Sa compréhension est dans l'ici et le maintenant. Il a changé plusieurs fois de téléphone cellulaire, car il ne maîtrisait pas l'une ou l'autre des fonctions. Plutôt que de l'apprendre, il change de téléphone. De même, il avait beaucoup de difficulté à comprendre qu'il

n'avait pas besoin de payer la facture de consultation de 1300 \$ de l'hôpital une fois qu'avait été émise sa carte temporaire du Régime de l'assurance maladie du Québec. Ou encore, pour ne pas perdre les clefs de son logement, il les laisse dans son appartement, puis verrouille la porte. À son retour, il va sonner chez le concierge.

S'intéresser au sens du « chez soi »

L'équipe SIM va respecter Yvon dans son appropriation du logement en tant qu'abri et pied-à-terre. C'est en s'intéressant aux avantages de la rue et aux menaces et inconvénients du logement tels que les envisagent Yvon, qu'il sera possible de marcher à côté de lui et d'explorer la possibilité de reconstruire une identité dans le cadre du logement.

On a appris à connaître Yvon en étant là quand il avait besoin : après une chute à vélo pour aller à l'hôpital, lorsqu'il arrivait avec des papiers qu'il n'arrivait pas à déchiffrer, quand il y a eu un mal entendu avec le propriétaire. Nous étions disponibles lorsqu'il se présentait. Ce fut payant dans la création du lien. Et c'est à cause du lien que nous avons pu l'amener une seconde fois en logement. **Nous avons exploré avec lui les différents usages possibles d'un logement.** Est-ce que tu

peux y peindre? Oui. Est-ce que tu peux faire ton lavage? Oui. Est-ce que tu peux t'y faire à manger? Il répond : « non. Je vais manger dans les ressources. » La priorité d'Yvon dans un logement, c'est le balcon où il peut dormir en sécurité. Pour lui, un logement, c'est avant tout un entrepôt, un atelier de peinture.

Avec Yvon, nous travaillons le fait d'avoir un pied à terre. Avec ou sans appartement, il continue d'aller dormir régulièrement dehors, il aime dormir dans les parcs, en plein air. Ou encore il dort chez des amis ou dans des ressources. Dans son appartement, il a longtemps dormi directement par terre sur des couvertures; il ne voyait pas la nécessité d'avoir un matelas. Le réfrigérateur de son appartement semi-meublé n'était pas branché; il ne s'en sert pas.

Pour Yvon, un appartement est la source de beaucoup de stress. Il ne souhaite pas avoir de responsabilité. Il ne veut pas que les choses soient compliquées. Et pour lui, un appartement, c'est compliqué. Si une situation impliquant un colocataire devient difficile, sa solution est de lui laisser les clefs et de quitter les lieux. Il a de la difficulté à mettre des limites. Quand tu possèdes soudainement un loyer, que tu as plus que



flaiivolaka, 2009. Certains droits réservés. CC

les autres qui vivent encore à la rue, il faut mettre des limites pour que la rue ne débarque pas dans l'appartement. Mais c'est quelque chose qu'Yvon a beaucoup de difficulté à faire. Il a aussi de la difficulté avec les rapports d'autorité. Pour lui, parler avec le concierge est un grand risque. De son point de vue, si l'appartement confère quelques privilèges, il signifie également beaucoup d'inconvénients, beaucoup de responsabilités. Payer un loyer, le garder propre, ce sont de grosses responsabilités pour lui.

Ce que l'on constate aussi, c'est qu'une personne peut être autonome dans la rue — avoir l'autonomie de l'utilisation des ressources pour personnes en situation d'itinérance — sans par ailleurs être autonome en appartement. À la rue, Yvon a confiance en lui, il a plusieurs rôles sociaux : il est un musicien, un artiste, un citoyen. Il est sûr de lui, confiant, organisé. Il a un horaire. Mais il n'a pas cette assurance lorsqu'il est en logement. Ça demeure un espace menaçant pour lui. De plus, s'il est reconnaissant d'avoir un appartement, il n'est pas très à l'aise avec le fait d'être suivi par une équipe traitante, d'être inclus dans un système qui ne cadre pas avec son idée de la liberté. Dans le suivi, c'est très

compliqué d'aller chez lui. Il faut convenir d'une heure spécifique qu'il détermine. Les visites à domicile sont très intrusives pour lui. Peut-être l'appartement est-il un lieu trop privé, où il est mis face à son « anormalité », où il s'expose au jugement? Il a peur que le concierge voie les lieux, qu'il voie qu'il a dépanné quelqu'un à la rue, qu'il amène les couvertures de la rue. **Il faut reconnaître aussi que comme intervenant, on peut devenir exigeants quand les personnes ont un logement.** Il y a plein de détails dont les personnes doivent tenir compte : avoir de la vaisselle et un lit, utiliser un cendrier, porter des vêtements propres. Yvon n'est pas là-dedans et il a peur du jugement. Il sent une pression de normalisation.

Nous y sommes allés à son rythme. Après trois mois dans le nouvel appartement, quelque chose a changé. Il dit : je vieillis. Il commence à envisager d'aller dans une ressource d'hébergement pour les personnes de 50 ans et plus. Sa vie jusqu'à maintenant, ce fut la chorale, les activités artistiques, l'harmonica, les implications pour la défense des droits. L'expérience de l'appartement a permis de consolider quelque chose chez lui, de se poser la question : est-ce que je veux vivre à la rue encore longtemps?

ENTRÉES ET SORTIES DE LA RUE AU GRÉ DES SAISONS

Tenter le logement

Selon les saisons, la préférence de Dave oscille entre la vie à la rue et les logements offerts dans le cadre du projet Chez soi. Sa longue habitude de l'itinérance et ses origines culturelles inuites teintent son rapport au logement.

Dave est un homme d'origine inuite âgé de 56 ans. Il souffre d'alcoolisme et commence à présenter des séquelles physiques d'une grande consommation d'alcool. À son entrée au projet, il vit à la rue en compagnie de plusieurs personnes de sa communauté. Il a un large réseau dans la rue. Dave est également connu des passants qui le saluent, le photographient. Il a notamment été filmé dans le cadre d'un documentaire sur l'itinérance.

Parmi ses critères de logement, Dave souhaite demeurer dans le secteur où il a vécu à la rue au cours des dernières années. Il a vécu dans un premier appartement pendant six mois.



mterraza, 2007. Certains droits réservés. CC

Les intervenants doivent faire l'épicerie pour lui, retirer du réfrigérateur la nourriture périmée.

Toutefois, sa santé s'améliore, son hygiène également.

Cela dit, son mode de vie est passablement dérangement pour ses voisins. Les policiers sont appelés régulièrement à intervenir. Il y a beaucoup de visites, de bruits, de consommation. L'endroit est devenu le repère de son réseau d'amis; des amis bruyants, qui dorment partout chez lui, y compris sur les balcons. Dave est évincé de son appartement le 1^{er} juillet, pour excès de boisson et de compagnie.

Réduire les méfaits et maintenir le lien

Dave a refusé les différentes possibilités d'être relogé. Il choisit la rue. C'est la belle saison. Le retour à la rue suscite des inquiétudes chez les intervenants du SIM, puisqu'il s'agit d'un homme affaibli physiquement et dont le jugement sur son propre bien-être est possiblement altéré à la suite d'années de forte consommation d'alcool. L'équipe tentera de le protéger, tout en respectant ses choix. Et ses non-choix. On fera notamment appel à la fiducie volontaire comme outil d'intervention pour le protéger d'une consommation excessive et du vol, et pour rester en lien avec lui pendant les mois qu'il vit à la rue.

Dave a une forte dépendance à l'alcool et il a des pertes de mémoire consécutives à cette consommation. L'état de ses jambes témoigne d'une atteinte neurologique. On lui a fourni un fauteuil roulant, plusieurs marchettes, des cannes, des lunettes, une prothèse, des souliers. Il a tout perdu. Cela nous pose des questions éthiques. Il est très difficile d'intervenir auprès de lui dans la rue. Il est la plupart du temps intoxiqué et très souvent entouré de ses amis. Sa motivation à l'égard d'un logement et de sa propre santé fluctue. Il y a des jours où rien ne l'intéresse.

Nous le visitons trois fois par semaine pour garder le contact avec lui. Il est relativement facile de le retracer; il est connu et toujours dans le même secteur. **Au cœur de l'été, nous nous assurons qu'il ne souffre pas de déshydratation. Nous vérifions l'état de ses yeux, régulièrement infectés. Quand, aux deux jours, nous lui apportons son argent, il se cache pour le recevoir.** Il est probablement victime de taxage : d'autres itinérants lui font payer le droit d'occuper un espace de trottoir pour la quête. Mais son choix est clair : il ne souhaite

pas visiter d'appartement, ne souhaite pas retourner en logement. La vie à la rue est son seul souhait pendant les mois qui suivront. Les avantages de la rue l'emportent sur ses désagréments. L'été, la vie à la rue est un mode de vie bien ancré chez lui.

On continue de lui apporter son argent et de faire un examen visuel à chaque visite pour évaluer son état. Il ne nous autorise rien d'autre. Il y a cependant plusieurs filets de sécurité autour de lui : il est connu dans le quartier, il est entouré, s'il lui arrivait quoi que ce soit, nous en serions rapidement informés. Il demande à sa conjointe de téléphoner régulièrement à l'équipe pour que nous sachions où il se trouve. Il exprime bien ce qu'il veut et il sait que nous sommes là.

Saisir le sens du logement

Au fil du suivi prend forme un cycle d'entrées et de sorties de la rue qui varient au gré des saisons. Avant qu'arrive l'hiver suivant, les différentes équipes du projet Chez soi vont s'arrimer pour offrir un logement qui corresponde au mode de vie de Dave, plutôt que d'y opposer de la résistance. Le futur propriétaire sera interpellé pour favoriser un environnement favorable autour de lui. On va également reconnaître ses pairs comme un facteur d'autonomie en logement, sachant qu'il a une mobilité réduite et des pertes cognitives.

Nous avons compris que, pour Dave, l'appartement est essentiellement un endroit pour se protéger du froid, être au sec, prendre sa douche. Un appartement est intéressant pour lui pendant la saison froide. Il invite des gens pour l'aider, parce qu'il est en perte d'autonomie. Il invite des gens pour le ménage, pour la compagnie, pour aller chercher sa bière au dépanneur. Pendant la saison estivale, il retourne à la rue.

Au fil des mois, nous saisissons que ce qui prime pour Dave, c'est la communauté, le

support des gens autour de lui et la consommation. **Dave est Inuit ; il y a une dimension culturelle à son comportement. Dans cette culture, la collectivité est importante. Pour un futur appartement, il faut donc chercher un environnement très particulier qui corresponde à ces valeurs, à ce mode de vie, un milieu tolérant qui autorise sa vie en communauté.** L'équipe logement¹ s'est mise à chercher un appartement qui répondrait à ces critères. Il était difficile de trouver un lieu où le reloger. Un appartement près des voisins était exclu : ils seraient tôt ou tard dérangés par les va-et-vient. Il y avait aussi un secteur délimité, situé près de son réseau social, où Dave souhaite résider.

L'équipe logement lui trouve un appartement à la fin de l'été. Il est tout indiqué pour y recevoir de la visite. Le propriétaire est au courant de son mode de vie. Le logement est

¹ « L'équipe logement » est une équipe du projet Chez soi qui a pour mandat de trouver des logements, principalement dans le marché locatif privé, aux participants du projet.

situé au premier étage, il y a peu d'escaliers pour y accéder. L'immeuble se trouve dans un quartier adjacent à l'endroit où il veut habiter. L'équipe est emballée. Mais deux mois s'écouleront avant que Dave accepte de le visiter et de s'y installer. Comme le temps rafraîchi, son intérêt pour y emménager se développe. Nous attendons.

Dave a passé l'hiver dans ce second appartement en compagnie d'un colocataire, puis il est retourné à la rue dès le début du printemps, avec son charriot rempli de ses effets personnels et de sa marchette. Il disait ne pas aimer l'environnement dans lequel il habitait. Des voisins l'avaient volé à plusieurs reprises et il n'a pas la capacité de se défendre. De retour à la rue, nous avons rapidement vu la santé de Dave dégringoler. Il avait de nouveau une importante infection aux yeux. Nous avons maintenu le lien avec lui, nous avons continué de lui apporter son argent placé en fiducie. Il était toujours heureux de nous voir sur la rue.



linder6580, 2012. Certains droits réservés. CC

Quelque temps après, le propriétaire a expulsé les locataires qui intimidaient Dave. **Un intervenant a fait valoir à Dave que dans ses conditions, l'appartement pourrait peut-être être un lieu propice où vivre. Il était d'accord.** La résiliation de bail était signée, mais les meubles se trouvaient toujours sur place et le propriétaire a consenti à déchirer la résiliation. Trois autres semaines se sont écoulées avant que Dave ne retourne chez lui. C'est probablement à la suite d'une violente bagarre dans la rue qu'il a fait le constat qu'il n'était plus en mesure

de faire face aux dangers de la rue et qu'il ne pouvait plus se défendre. Il a estimé que l'appartement, somme toute, pouvait lui servir de refuge.

À son retour en logement, un nouveau colocataire emménage avec lui. Ce dernier l'aide à faire le ménage, à préparer la nourriture et à faire quelques courses. Nous avons acheté une ixième marchette. Les lieux ont été aménagés pour les rendre plus conformes à sa mobilité réduite. Dave rêve de recommencer à pratiquer son art. Nous sommes allés avec lui acheter le nécessaire pour dessiner et sculpter. **À cette occasion, un intervenant de l'équipe lui a demandé s'il souhaitait faire un arrêt pour saluer ses amis dans la rue. Il a répondu non.** Il ne souhaite plus être à la rue pour le moment, bien que nous soyons encore en été. Il semble avoir développé un sentiment d'appartenance à son nouveau quartier; les gens le connaissent, l'environnement est tolérant, quelques personnes de la communauté inuite y résident et certaines personnes qu'il fréquentait dans la rue viennent lui rendre visite à l'occasion

Changer le regard sur l'intervention

Il peut se passer des années avant qu'une personne définisse son identité à travers l'habitat, qu'elle s'approprie le logement non pas dans ses dimensions fonctionnelles, mais symboliques, en lui donnant sens en fonction de son identité et de son histoire. De nombreux facteurs interviennent dans ces allers-retours entre la rue et le logement. L'équipe raconte les apprentissages à tirer de ce suivi, et le travail à faire sur soi comme clinicien. Plutôt que d'envisager les nombreuses tentatives avortées, les maintes propositions écartées, les fins de non-recevoir, il convient de changer le regard sur l'intervention. Il faut « regarder autrement », c'est-à-dire du point de vue des apprentissages et valeurs de la personne, plutôt que des attentes des intervenants.

Ce qu'il faut voir, c'est qu'à travers ces suivis, nous faisons des pas.

Yvon sait que nous sommes là, il a eu des expériences de logement, il a fait des démarches liées à ses papiers d'identité, à sa santé physique. Pour ce qui est du reste, qui sommes-nous pour lui dire de ne pas vivre à la rue? Cet homme vit avec les conséquences de ses décisions et il ne s'en plaint pas. **C'est d'accepter ses choix et de l'accompagner dans les quelques démarches pour lesquelles il demande de l'aide.** De son côté, Dave a une adresse et un médecin. Il a commencé à voir la vie à la rue sous un autre angle. À moins qu'il y ait un risque grave, nous devrions être capables de demander aux personnes: « *Que désirez-vous? Est-ce que ça vous arrange que nous soyons là? Si on reste, il peut se passer ça. Si on part, il peut se passer ça. Qu'est-ce que vous en pensez?* » C'est la personne qui prendra la décision.

Il a un travail à faire sur soi en tant qu'intervenant pour accepter la personne là où elle est dans son cheminement, dans ses valeurs. Ce n'est jamais une solution gagnante que d'appliquer nos propres valeurs. Le rétablissement, nous l'apprenons sur le terrain. À travers les suivis, nous découvrons l'ampleur de ce que signifie respecter l'autodétermination des personnes. L'approche par le rétablissement nécessite une redéfinition de l'intervention. Avec Yvon et Dave, ça va comme c'est supposé aller.

Cela dit, nous ne nous sommes pas arrêtés au fait que la personne puisse se sentir chez elle à la rue. Nous continuons de lui proposer de l'accompagner. **Parfois, il faut ressusciter le rêve. Le désir n'est plus là. Comme si les gens l'avaient perdu de vue. Nous continuons à porter l'espoir, à proposer, nous restons présents.**

Projet Chez soi, Montréal, 2013
Équipe de suivi intensif dans le milieu (SIM),
CSSS Jeanne-Mance

Mots clefs : Déficience intellectuelle, identité, logement, réseau social/proches, santé physique.



timobalc, 2010. Certains droits réservés. CC